

SYBARVAL



# SCoT

Bassin d'Arcachon  
Val de l'Eyre



Séminaire débat 1  
lundi 13 octobre 2008

Dossier programme

**a'urba.**  
agence d'urbanisme  
Bordeaux métropole Aquitaine

Rapport d'étude

27/10/08

provisoire

étape

définitif

Hangar G2 Bassin à flot n°1  
Tél. : 33 (0)5 56 99 86 33

quai Armand Lalande  
Fax : 33 (0)5 56 99 89 22

BP 71 F-33041 Bordeaux Cedex  
e-mail [contact@aurba.org](mailto:contact@aurba.org)





En juin 2007, le Syndicat Mixte du Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre décidait de lancer la mise en révision de son Schéma de Cohérence Territoriale.

Fin 2007, le SYBARVAL en confie la maîtrise d’oeuvre au groupement d’étude composé de l’a-urba, mandataire général assisté de :

- > TETRA : Hervé Huntzinger ;
- > SCE CreOcéan : Raynald Le Menn, Alain Riou, Stéphane Dulau, Jean-François Marchais ;
- > Bert Mc Clure ;
- > Bertrand Folléa ;
- > Jean Marieu ;
- > FIDAL : Patrick Hocreître.

Conscients de la nécessité de partager rapidement les grands éléments de diagnostic et de comprendre les grands enjeux qui pèsent aujourd’hui sur ce territoire, les élus ont demandé à l’équipe d’étude de produire les premiers éléments de diagnostic territorial et d’identifier les questions qui puissent servir de base à la construction d’une conscience partagée des enjeux que le futur SCOT devra mettre en évidence.

C’est dans cet esprit qu’ont été construites les présentations supports des débats qui, sans être exhaustives, cherchent à rassembler les éléments et questions essentielles portés par ce territoire aujourd’hui et demain.





## > Objectifs

Le séminaire du 13 octobre 2008 marque le lancement de la phase d'association à l'élaboration du projet des personnes publiques, des organismes qualifiés et des personnes ressources de la société civile et professionnelle. L'objectif est de recueillir, lors de ce séminaire, auprès des acteurs locaux et qualifiés, leur vision du développement du territoire, l'identification des forces, atouts et faiblesses du territoire, les enjeux et les projets fédérateurs qui nourriront le projet de territoire comme socle stratégique et opérationnel du SCOT.

Les personnes ressources identifiées regroupent :

- les 67 élus du Sybarval, dont les 17 maires des communes
- le représentant du préfet de la Gironde, M.Philippe Ramon, sous préfet
- les services de l'Etat : DDE, DIREN, DRIRE, DDAF, DDASS
- les administrations : Conseil régional Aquitaine, Conseil général Gironde, ONF Office National des Forêts, CRPF Conseil Régional de la propriété forestière, Conseil de développement durable du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, Conservatoire du littoral, GIP littoral aquitain, GIP aménagement et gestion des risques, SIBA
- les chambres consulaires : Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers, Chambre régionale d'agriculture
- les personnes qualifiées de la société civile : chefs d'entreprises, promoteurs, aménageurs, bailleurs, ANAH, CEA CESTA, SEM route des lasers, SNCF, RFF, fédérations et représentations professionnelles, université de Bordeaux, IFREMER, Laboratoires de recherche, INRA, Parc ornithologique du Teich, syndicats de gestion de l'eau et animateurs de SAGE, ADEME, CEMAGREF, CAUE, Ordre des Architectes
- les principales associations : CEBA Coordination environnement Bassin d'Arcachon, SEPANSO Société étude protection aménagement nature du Sud-Ouest, Bassin Arcachon écologie, EVE Ecologie Val de l'Eyre, APNA Association des professionnels du nautisme, UNAN 33 union nationale des associations des navigateurs.

## > Déroulement du séminaire

Le séminaire débat est organisé en trois temps, piloté par le Sybarval et animé par les experts professionnels et l'a-urba :

- 1° temps : présentation des principaux éléments de diagnostic animée par les experts et l'a-urba
- 2° temps : travaux en ateliers autour de quatre thèmes et débat animé par les experts et l'a-urba sur la base de questions à traiter préalablement préparées et illustrées
- 3° temps : restitution et synthèse par les animateurs en séance plénière.





## > **Attendus de la rencontre**

Approfondissements de questions thématiques et intégration de la vision des acteurs dans les travaux du diagnostic, de la définition des enjeux territoriaux et de la préparation du projet.

## > **Constitution des groupes**

Quatre groupes de 20 à 25 personnes regroupées autour des thèmes suivants :

Atelier 1. « Milieux naturels, paysages, grands équilibres environnementaux »

Atelier 2. « Identités, utilisation des ressources environnementales et attractivité du territoire »

Atelier 3. « Evolution urbaine, habitat, infrastructures, commerces et services »

Atelier 4. « Economie du territoire, tourisme, filières nouvelles et innovantes »

## > **Animation du séminaire**

Sous le pilotage du Sybarval, les travaux sont animés par l'a-urba et les experts du groupe d'étude.

### **Atelier 1. « Milieux naturels, paysages, grands équilibres environnementaux »**

animateur et rapporteur a'urba : Jean Baptiste Rigaudy, Arnaud Gueguen

experts : Bertrand Folléa, paysagiste

Raynald Le Menn, Jean François Marchais, SCE CREOCEAN

### **Atelier 2. « Identités, utilisation des ressources environnementales et attractivité du territoire »**

animateur et rapporteur a'urba : Agnès Charousset, Catherine Le Calvé

experts : Jean Marieu

Alain Riou, SCE CREOCEAN

### **Atelier 3. « Evolution urbaine, habitat, infrastructures commerces et services »**

animateur et rapporteur a'urba : Francis Cuillier, Sylvia Labèque

experts : Bert Mc Clure, architecte urbaniste

### **Atelier 4. « Economie du territoire, tourisme, filières nouvelles et innovantes »**

animateur et rapporteur a'urba : Robert Lucante, Emmanuelle Gaillard

experts : Jacques Verlet, BRA





# Programme





- 8h30. Accueil des participants
- 8h45. Présentation de la démarche SCOT, des travaux en cours et du déroulement du séminaire par le SYBARVAL, M. Jean Guy Perrière et M. Michel Mayenc
- 9h00. Présentation par l'a-urba des principaux éléments du diagnostic en cours d'élaboration
- 9h45. Constitution de quatre ateliers de travail
- Atelier 1. « Milieux naturels, paysages, grands équilibres environnementaux »**  
Animateur et rapporteur : Jean-Baptiste Rigaudy, Arnaud Gueguen  
Experts : Bertrand Folléa  
SCE Creocœan : Raynald Le Menn, Jean-François Marchais
- Atelier 2. « Identités, utilisation des ressources environnementales et attractivité du territoire »**  
Animateur et rapporteur : Agnès Charoussat, Catherine Le Calvé  
Experts : Jean Marieu  
SCE Creocœan : Alain Riou
- Atelier 3. « Evolution urbaine, habitat, infrastructures et services »**  
Animateur et rapporteur : Francis Cuillier, Sylvia Labèque  
Expert : Bert Mc Clure
- Atelier 4. « Economie, tourisme, filières nouvelles et innovantes »**  
Animateur et rapporteur : Robert Lucante, Emmanuelle Gaillard  
Experts : Jacques Verlet, BRA
- 10h15. Travaux en ateliers et débats sur la base de questions préparées et illustrées
- 11h30. Synthèses des débats
- 12h00. Restitution des travaux et synthèses par les animateurs en séance plénière
- 13h00. Fin des travaux et propos conclusif de M. Jean Guy Perrière, président du SYBARVAL





### **Le Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre, un territoire d’exception aujourd’hui fragilisé et menacé**

Vaste territoire de 150 000 hectares, très sollicité depuis 30 ans, le Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre connaît une croissance extrêmement rapide, la plus forte de la Gironde et doit se préparer à un accueil démographique sans précédent. Variant de 130 000 habitants permanents à 400 000 habitants en saison estivale, sa population devrait connaître une progression de près de 70 000 nouveaux habitants à l’horizon 2030.

L’attractivité du territoire est forte et le restera, garantissant ici ce qui fait défaut à certains territoires : l’assurance du développement démographique, économique, social et culturel. Rien ne permet d’imaginer un ralentissement à court terme.

Mais si le Bassin d’Arcachon bénéficie d’une situation plutôt enviable, ce développement rapide, par la vitesse de mutation qu’il représente sur un territoire dont les équilibres sont fragiles, exerce des pressions fortes sur tous ses espaces et conduit à un éparpillement de l’urbanisation (habitat et activités). Et cette croissance entraîne déjà des transformations identitaires et fonctionnelles.

Les menaces pour le patrimoine culturel et environnemental sont mesurables et les risques d’une dégradation de l’identité et des paysages, réels.

A terme, c’est l’attractivité du territoire qui pourrait en pâtir.

La situation privilégiée de ce territoire lui confère une identité forte et un haut niveau de qualité. La singularité exceptionnelle du territoire du Bassin d’Arcachon et du Val de l’Eyre faite d’un rapport unique à l’eau, aux marées, à la mer et aux boisements de la forêt de pins, nourrit tout à la fois l’identité du territoire et ses forces économiques : tourisme, activités liées à la mer et à la forêt.

L’équilibre écologique de ce territoire à forte sensibilité environnementale repose sur ses sites uniques et leur biodiversité.

Dès lors, la prise en compte de l’environnement comme socle de tout projet et de toute réflexion sur l’avenir urbain, la manière de se déplacer, les objectifs économiques et démographiques dont il faut se doter, la manière de structurer les marchés de l’habitat, s’impose ici plus qu’ailleurs, au-delà de toutes les obligations légales de prise en compte de l’environnement et d’atteinte d’objectifs de développement durable.

Si la question de la protection et de la préservation des espaces naturels est évidente, ces espaces demeurent des espaces de vie et d’activités, faisant l’objet d’une gestion particulière, qu’il convient dans certains cas de maintenir et conforter. En parallèle, le développement urbain actuel pose à la fois la question de la gestion des services urbains à caractère environnemental et la question d’une utilisation durable des ressources énergétiques.

Aujourd’hui, en dépit de l’influence de l’agglomération bordelaise, l’espace du Bassin d’Arcachon et du Val de l’Eyre possède une identité et une dynamique économique propre, tenant à l’attractivité de son territoire, attractivité intimement liée à sa richesse environnementale.



Le territoire du SCOT du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre est en profonde mutation générée par l'accélération sans précédent du rythme de croissance démographique. Ce second pôle urbain départemental a un poids résidentiel qui le rend extrêmement attractif. Les particularités de ce territoire restent d'une part sa forte proportion de résidences secondaires sur sa partie littorale et d'autre part ses mécanismes résidentiels de péri-urbanisation dans le Val de l'Eyre et le nord des Landes.

C'est certes un territoire où la population est aisée, mais où existent de très fortes disparités de revenus. Il est fortement concerné par le vieillissement de sa population, mais il attire aussi les jeunes et les familles dont le territoire a besoin pour rester dynamique et se développer, notamment du point de vue de l'économie domestique. Cette diversité milite en faveur d'une diversification de l'offre en logements. Or le secteur locatif, notamment social, est peu présent alors que les besoins structurels de la population sont importants. En outre, l'offre destinée aux saisonniers (touristiques et agricoles) est insuffisante, ce qui pose question d'une « offre complète » en logements. Le marché immobilier dans un contexte de forte valorisation foncière et immobilière sur le littoral, mais également sur le rétro-littoral produit des effets ségrégatifs importants et est de moins en moins accessible aux ménages.

Le territoire du SCOT, constitué d'une mosaïque de bassins de vie, réceptionne ces dynamiques de manière différente selon le contexte local, construisant, en fonction des espaces et du contexte, une diversité de situations appelant localement, des réponses nuancées et diversifiées en termes d'habitat et de services. L'ajustement des besoins à la pression démographique se heurte aux difficultés programmatiques, tant structurelles que quantitatives, en termes de logements, d'équipements, de services et de « foncier ».

On assiste aujourd'hui à une profonde mutation de l'occupation du territoire, entre étalement urbain résidentiel et banalisation des espaces périurbains. On voit bien, compte tenu de la pression immobilière et des besoins de diversification, que la question se pose également en termes d'évolution de la structuration urbaine territoriale, des formes urbaines et des formes d'habiter. Au-delà des dispositions quantitatives à fixer sur l'accueil de populations permanentes et saisonnières, en termes de logements, transports et déplacements, emplois, services et commerces, équipements, quelles dispositions qualitatives voulons-nous instaurer pour cette croissance et ce développement ?

Comme la plupart des espaces situés en bordure du littoral Sud-Ouest de la France, le Pays présente les caractéristiques économiques des espaces littoraux : saisonnalité marquée de l'activité, importance du commerce et des services à la personne orientés vers l'accueil de populations qu'elles soient de passage (tourisme) ou sédentaires (retraités, actifs travaillant sur d'autres territoires). Elles s'appuient sur un triptyque tourisme, agrosylviculture-pêche et plaisance qui détermine un lien organique avec l'environnement du site.



Sans rompre avec ce processus inscrit dans l'histoire, il apparaît, aujourd'hui, que de nouveaux paramètres vont déterminer de plus en plus fortement les dynamiques économiques locales : l'effet laser mégajoule bien sûr mais également l'économie « présenteielle » liée à l'attractivité de ce territoire. La politique des pôles de compétitivité offre une réelle opportunité de diversification de l'économie du territoire vers des activités à forte valeur ajoutée et d'amélioration de la compétitivité en matière d'innovation.

S'y ajoutent aussi les effets de la dématérialisation des flux économiques et du poids grandissant de l'économie de la connaissance dans la société européenne.

Enfin, le développement résidentiel se traduit par une augmentation de la demande de déplacements. Exacerbée à certaines périodes par l'attractivité du littoral, celle-ci génère des difficultés de déplacements grandissantes du fait de la hausse du trafic routier dans un contexte où les transports collectifs ont du mal à répondre à l'ensemble des besoins.

L'intermodalité qui se met progressivement en place autour de l'axe ferroviaire Bordeaux - Arcachon (rabattement sur les gares par le réseau Baïa et le réseau Transgironde) semble constituer une opportunité dont l'ensemble du territoire aura vraisemblablement à se saisir.

**Quelles sont les clés d'un projet d'accueil identitaire, performant, innovant ?**





**Composition et axes de travail des groupes**



## Composition et axes de travail des groupes



### **Groupe de travail 1. « Milieux naturels, paysages, grands équilibres environnementaux »**

animateur et rapporteur a'urba : Jean Baptiste Rigaudy, Arnaud Gueguen

experts : Bertrand Folléa, paysagiste  
Raynald Le Menn, Jean François Marchais, SCE CREOCEAN

Thèmes à aborder

La pérennisation des entités naturelles du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre au regard du développement urbain des communes

Le choix du dispositif de protection pour protéger les atouts paysagers et les équilibres écologiques des grandes entités naturelles et des milieux

### **Groupe de travail 2. « Identités, utilisation des ressources environnementales et attractivité du territoire »**

animateur et rapporteur a'urba : Agnès Charousset, Catherine Le Calvé

experts : Jean Marieu  
Alain Riou, SCE CREOCEAN

Thèmes à aborder

Le socle identitaire comme potentiel d'attractivité, entre identités et diversités, entre contrastes et ruptures

### **Groupe de travail 3. « Evolution urbaine, habitat, infrastructures, commerces et services »**

animateur et rapporteur a'urba : Francis Cuillier, Sylvia Labèque

experts : Bert Mc Clure, architecte urbaniste

Thèmes à aborder

Le choix de l'évolution urbaine du territoire autour des multiples centralités pour une consommation limitée de l'espace dans le sens d'un équilibre entre densités et nature

### **Groupe de travail 4. « Economie du territoire, tourisme, filières nouvelles et innovantes »**

animateur et rapporteur a'urba : Robert Lucante, Emmanuelle Gaillard

experts : Jacques Verlet, BRA

Thèmes à aborder

Autour des grands pôles de compétitivité présents, organiser dans le respect de l'identité des sites, le futur développement économique, avec en parallèle, une stratégie foncière sur l'ensemble du territoire





**Groupe de travail 1**  
**« Milieux naturels, paysages, grands équilibres environnementaux »**





### Groupe de travail 1 « Milieux naturels, paysages, grands équilibres environnementaux »

animateur et rapporteur a'urba : Jean Baptiste Rigaudy, Arnaud Gueguen  
experts : Bertrand Folléa, paysagiste  
Raynald Le Menn, Jean François Marchais, SCE CREOCEAN

#### Les axes de travail

- Quelles sont les déclinaisons possibles afin de pérenniser les grandes entités paysagères naturelles et les milieux naturels sensibles du territoire du Bassin et du Val de l'Eyre : protection des sites sensibles, usage cohérent et responsable de ces espaces.
- Quels sont les dispositifs de protections à mettre en œuvre ? Les dispositifs réglementaires actuels sont-ils suffisants ? Jusqu'où doit-on aller dans la protection et la sanctuarisation des espaces écologiquement sensibles ?
- La qualité de vie sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement autour du bassin, repose très largement sur la proximité avec le milieu océanique, mais également la douceur de vivre sous les pins ( station balnéaire, cures balnéaires...). Or cette qualité de vie est très sérieusement fragilisée par le développement des communes du pourtour du bassin. Peut on parler de seuil de développement pour le pourtour du bassin ?
- L'espace libre du territoire (non urbanisé) constitue en soit un caractère essentiel de l'identité du territoire : c'est d'un côté la lagune (non urbanisable bien entendu) et de l'autre la forêt de pins. La question est donc de soumettre le développement urbain du territoire à la préservation des grandes entités naturelles d'une part, mais également à l'utilisation d'une trame d'espaces naturels continus comme support d'usages, en cohérence avec les contraintes environnementales de ces milieux.
- Face au recul du trait de côte, quelle lisibilité a-t-on sur la pérennité des espaces naturels du littoral et les sites urbains ?
- La problématique des campings et de leur solidification dans des sites naturels pourtant sensibles (ex de la pointe du Cap-Ferret et de la dune du Pyla par exemple).
- Comment valoriser et consolider les continuités paysagères du pourtour du Bassin et du Val de l'Eyre par des usages urbains de déplacement doux par exemple ? Quels usages pour quelle entité paysagère ?
- Comment assurer la pérennité des espaces naturels et agricoles pour structurer le territoire entre urbain et non urbain dans le respect de son identité ?
- Comment créer une continuité de corridors biologiques essentiels à la préservation de la biodiversité ? Comment assurer une régulation environnementale (forêt de protection, qualité des eaux, stabilisation des berges, puits de carbone) ?

## **La composition du groupe de travail**

### **Elus et délégations territoriales**

M. François Cazis, commune de Mios  
M. Patrice Mahieu, commune d'Audenge  
M. Alain de Neuville, commune de Lanton  
M. Bernard Lahaye, commune d'Andernos les Bains  
M. François Chambolle, commune d'Arès  
M. Michel Sammarcelli, commune de Lège Cap-Ferret  
M. Eugène Coeuret, commune d'Arcachon  
Mme Françoise Léonard-Moussac, commune de La Teste de Buch  
M. Jean-Bernard Biehler, commune de La Teste de Buch  
M. Fabrice Petit, commune de La Teste de Buch  
M. André Castandet, commune de Gujan-Mestras  
M. Vahid Hajeb, commune de Gujan-Mestras  
Mme Elisabeth Rezer-Sandillon, commune de Gujan-Mestras  
M. Philippe Lacoste, Communauté de communes du Val de l'Eyre  
M. Vincent Nuchy, Communauté de communes du Val de l'Eyre

### **Personnes publiques associées :**

Mme Gaëlle Ménard, chargée de mission pôle urbanisme,  
Conseil Général de la Gironde  
M. Frédéric Dupuy, DET Bureau de la gestion des espaces naturels,  
Conseil Général de la Gironde  
M. Jean-Pierre Thibault, DIREN  
M. André Gesta, chef de mission littoral, DIREN  
Mme Pascale Riedling-Truck, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne  
M. Hugues Chalup, DDASS

## Groupe de travail 1



### Personnes qualifiées de la société civile et professionnelle :

M. Michel Daverat, Syndicat mixte de la grande dune du Pilat  
M. Sébastien Keiff, chargé de mission agenda 21 du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre  
Mme Anne Hidalgo, Maison de la Nature, Parc National des Landes de Gascogne  
M. P. Dubois, Directeur de l'Agence interdépartementale Dordogne Gironde Lot-et-Garonne de l'ONF  
Mme Isabelle Kisielewski, Conservatoire du littoral  
M. Marc Gizard, Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest  
Mme Aurélie Lecanu, Comité local des pêches  
M. Benoit Santour, Station Marine d'Arcachon, Laboratoire d'océanographie biologique  
M. le Directeur, Société scientifique d'Arcachon  
Mme Corine Herbert, SMEGREG  
Mme Delphine Pelouin, GEOLANDES  
Mme Céline Débailleul, SIAEBVELG  
Mme Cathy Navrot, animatrice, SAGE LEYRE Cours d'eau SAGE BORN ET BUCH  
M. Pierre Mace, GIP Aménagements et gestion des risques, DFCI  
Mme Julia Morin, GIP Aménagements et gestion des risques, DFCI  
M. Jean-Louis Bergey, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)  
M. Mazodier, Coordination Environnement Bassin d'Arcachon (CEBA)  
M. Claude Bonnet, Président de la SEPANSO Gironde, Société d'Etudes Protection Aménagement Nature Sud-Ouest  
Mme Françoise Branger, Bassin Arcachon Ecologie  
M. Philippe Sore, Ecologie Val de l'Eyre (EVE)  
M. Michel Teytaut, Ecologie Val de l'Eyre (EVE)  
M. Pierre Vuilleunier, Association Vive la forêt





**Groupe de travail 2**  
**« Identités, utilisation des ressources  
environnementales et attractivité du territoire »**



## Groupe de travail 2



### Groupe de travail 2

#### « Identités, utilisation des ressources environnementales et attractivité du territoire »

animateur et rapporteur a'urba : Agnès Charousset, Catherine Le Calvé  
experts : Jean Marieu  
Alain Riou, SCE CREOCEAN

#### Les axes de travail

- Qu'est ce qui fait aujourd'hui l'identité du territoire du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre et sur quelles forces peut-on s'appuyer pour ancrer cette identité tout en préservant ses spécificités ?  
Un site naturel unique et complexe, d'une grande fragilité, entre lagune et forêt  
Un territoire habité et largement modifié et aménagé par l'homme et ses activités  
Des activités traditionnelles fortement identifiées au territoire  
Une grande qualité de vie
- Le paysage du bassin fut en grande partie historiquement aménagé par l'homme. Peut-on encore aujourd'hui considérer que l'activité humaine sur le bassin participe toujours à structurer le paysage ?  
Sommes-nous encore dans ce processus de construction du bassin ou sommes-nous passé à un processus de consommation de ce paysage et de ses ressources ?
- La grande renommée du bassin d'Arcachon et la qualité de vie qui y est associée, constituent une grande attractivité résidentielle et touristique, sans constituer toutefois une véritable attractivité économique. Quelle est la place du Val de l'Eyre dans ce développement et comment rééquilibrer le territoire en tenant compte des communes plus éloignées du bassin ?
- Le Val de l'Eyre possède aujourd'hui les atouts nécessaires pour soutenir et supporter le développement du territoire tout en satisfaisant aux contraintes environnementales des milieux naturels environnants. Est-il pensable de retourner l'attention vers ces nouveaux espaces de développement et accompagner les communes concernées dans leurs nouvelles évolutions ?
- Les activités traditionnelles constituent des supports identitaires important du territoire : ostréicultures et sylviculture  
Ce sont ces mêmes activités traditionnelles qui contribuent au maintien des équilibres environnementaux, en participant très largement à la construction, le développement et l'entretien des milieux.
- Quelles sont les dispositions nécessaires au maintien et au développement des filières traditionnelles sur le territoire, afin qu'elles puissent continuer à jouer un rôle dans l'entretien et l'aménagement du paysage naturel ?
- Quels sont les conflits d'usage sur le territoire entre ces activités dites traditionnelles et le tourisme (par exemple ostréiculture et pêche, et la plaisance).
- La notion de capacité d'accueil du territoire doit être appréhendée au regard de la régulation démographique souhaitée et au regard des équilibres du territoire, notamment par rapport aux bassins d'emplois et à la préservation/valorisation de l'espace naturel qui génère l'attractivité résidentielle de ce territoire. Ce dernier point pose la question de la durabilité de la ressource foncière.

## **La composition du groupe de travail**

### **Elus et délégations territoriales**

M. André Tardits, commune de Mios  
M. Manuel Martinez, commune de Marcheprime  
M. Bruno Lafon, commune de Biganos  
M. Bernard Cazeneuve, commune d'Andernos les Bains  
Mme Chrystèle Palvadeau, commune d'Andernos les Bains  
M. Jean-Guy Perrière, commune d'Arès  
Mme Lucette Lorient, commune de Lège Cap-Ferret  
M. Philippe Peyroux, commune d'Arcachon  
Mme Marie-Paule Rousset, commune de La Teste de Buch  
Mme Marie-Hélène des Esgaulx, commune de Gujan-Mestras  
M. Cyril Socolovert, commune du Teich  
M. Victor Lopez, Communauté de communes du Val de l'Eyre  
Mme Christiane Dornon, Communauté de communes du Val de l'Eyre  
Mme Christelle Bluge, Communauté de communes du Val de l'Eyre

### **Personnes publiques associées :**

M. Morin, subdivisionnaire, D.D.E  
Mme Adeline Pages, division littorale, DDE  
M. Tewfik Guerroudj, Responsable pôle urbanisme, Conseil Général de la Gironde  
M. Sébastien Fourcade, DET Bureau de la gestion des espaces naturels,  
Conseil Général de la Gironde  
M. Desort ou Mme Géraldine François, DET service de l'aménagement  
environnemental et touristique, Conseil Général de la Gironde  
M. Bruno Lapierre, Direction de l'Economie et de l'Emploi,  
Conseil Général de la Gironde  
Mme Pascale Riedling-Truck, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne  
Mme Delphine Dube, Mission requalification du site inscrit de la Vallée de la l'Eyre,  
Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne  
Mme Véronique Hidalgo, Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon  
Mme Sabrina Dubournais, Chambre Départementale d'Agriculture  
M. Stéphane Pelizzardi, Directeur Général des services, Syndicat Intercommunal du  
Bassin d'Arcachon (SIBA)  
M. Eric Jaubert, Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre  
M. Dominique Graciet, Chambre départementale d'Agriculture

## Groupe de travail 2



### Personnes qualifiées de la société civile et professionnelle :

M. P. Dubois, Office National des Forêts (ONF)  
M.JC Mauviot, directeur de la Section régionale conchylicole Aquitaine  
M. Olivier Cassou, FDSEA 33  
M. Patrick Minjat, FDSEA 33  
Mme Roland, Conservatoire du littoral délégation de rivages Aquitaine  
M. Marc Gizard, Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest  
Mme Marie-Claire Domont, Agence de l'eau Adour Garonne  
M. Pierre Ducout, commission locale de l'eau, SMEGREG  
M. Jean-Claude Brethes, GIP Littoral Aquitain  
M. Bruno Lafon, président du Conseil régional de la propriété foncière (CRPF)  
Mme Amélie Castro, Conseil régional de la propriété foncière (CRPF), Environnement-Territoire  
M. Hugues Aythafforho, CEMAGREF





**Groupe de travail 3**  
« Evolution urbaine, habitat, infrastructures commerces  
et services »



## Groupe de travail 3



### Groupe de travail 3

#### « Evolution urbaine, habitat, infrastructures commerces et services »

animateur et rapporteur a'urba : Francis Cuillier, Sylvia Labèque  
experts : Bert Mc Clure, architecte urbaniste

#### Les axes de travail

- Quelle évolution urbaine donner au territoire, compte tenu de la transformation progressive de la vie urbaine, de la vie quotidienne et quelles orientations donner pour trouver un nouvel équilibre entre ville et nature, sur tout le territoire et en particulier dans le Val de l'Eyre ?
- Pour diverses raisons (augmentation du prix des carburants, exigence de réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre, évolution des structures familiales, difficultés d'accessibilité...), on entre dans une situation nouvelle qui impacte directement les modes de vie et les rapports à la vie quotidienne.
- Comment proposer aujourd'hui des formes urbaines allant dans le sens de rapports ville-nature de qualité et respectueuses des spécificités architecturales et patrimoniales du bassin et du Val de l'Eyre, tout en tenant compte des évolutions rapides de l'économie et des modes de vie plus globalement ?
- Comment habiter la ville nature, créer des interfaces de projet entre la ville et la nature, proposer des espaces de transition, et garantir des espaces de respiration urbaines, identifiés aux différentes échelles de l'aménagement (coupures d'urbanisation, pénétrantes vertes, espaces verts urbains...)
- Comment améliorer l'accessibilité aux équipements urbains, commerces, services de la vie quotidienne ?
- Quelles réponses apporter au logement des jeunes actifs, des saisonniers ?
- Quel poids donner au logement locatif ? au logement locatif social ? à l'accession sociale ?
- Compte tenu d'une plus grande sélectivité des marchés du logement et d'une évolution des profils des ménages et des pratiques qui y sont liées, quelles réponses apporter au logement pour l'ensemble des situations familiales et personnelles : jeunes actifs, familles recomposées, saisonniers, ménages seuls,...
- Comment optimiser et compléter l'intermodalité naissante autour de la ligne Bordeaux Arcachon ?
- Comment mettre en oeuvre l'intermodalité et quelle est la nouvelle offre de transport en commun et modes de déplacement « tous modes confondus », la plus cohérente avec les multiples polarités du territoire ?
- Quelle réponse apporter en matière de gestion de la saisonnalité dans l'impact sur les déplacements autour du bassin? Quelle acceptabilité pour la vie locale peut-on envisager ?

## La composition du groupe de travail

### Elus et délégations territoriales

M. Gérard Mayonnade, commune de Mios  
M. Patrick Belliard, commune de Biganos  
Mme Nathalie Le Yondre, commune d'Audenge  
M. Patrick Berne, commune d'Audenge  
M. Christian Gaubert, commune de Lanton  
M. Joël Clave, commune d'Andernos les Bains  
M. Laurent Maupile, commune de Lège Cap-Ferret  
M. André Boerez, commune de Lanton  
M. Yves Foulon, commune d'Arcachon  
Mme Christine Lafay, commune d'Arcachon  
M. Jean-Jacques Eroles, commune de La Teste de Buch  
M. Jean-Paul Richard, commune de La Teste de Buch  
M. Jacques Chauvet, commune de Gujan-Mestras  
M. Michel Fouquet, commune de Gujan-Mestras  
M. François Deluga, commune du Teich  
Mme Marie-Christine Lemonnier, Communauté de communes du Val de l'Eyre  
M. François Gauthier, Communauté de communes du Val de l'Eyre  
M. Didier Marque, Communauté de communes du Val de l'Eyre  
M. Claude Hosteins, Communauté de communes du Val de l'Eyre

### Personnes publiques associées :

M. Jean-Claude Elies, chargé d'études, DDE  
M. François Deluga, Vice-Président, Conseil Régional Aquitaine  
M. Gilles Savary, Vice-Président Dossiers SCOT Inter SCOT / transports,  
Conseil Général de la Gironde  
Mme Corine Gély, Habitat logement social politique de la ville,  
Conseil Général de la Gironde  
Mme Sylvie Garrigou, Direction de l'Economie et de l'Emploi,  
Conseil Général de la Gironde  
M. Jean-Yves Boutet, chargé de mission - mission agenda 21,  
Conseil Général de la Gironde  
M. Michel Fouquet, COBAS  
M. Richard Genet, Directeur du service Hygiène, Syndicat Intercommunal du Bassin  
d'Arcachon (SIBA)

## Groupe de travail 3



### Personnes qualifiées de la société civile et professionnelle :

M. Gaidot, directeur de programme, Eiffage  
M. Jeremy Tesmoingt, Nexity Georges V  
M. Mangiorotta, Domofrance  
Mme Karine Hagendorf Dubois, Aquitanis  
Mme Audrey Liberney, Gironde Habitat  
Mme Decombis, Clairsienne  
M. le directeur de la Foncière  
M. Louis Gaume, président directeur général du Groupe Gaume  
M. Tristan Luccheti, Groupe Patrice Pichet  
Mme Delphine Godard-Point, Groupe Patrice Pichet  
Mme Marmottan, ANAH  
M. Jean-Guy Perrière, directeur du CAUE, ou M. Brunet  
M. Christian Maudet, RFF  
M. Philippe Laurin, Direction Régionale Aquitaine, SNCF  
M Jacques Barrere, Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR)  
M. Michel Nobilé, Union des bateliers Arcachonnais  
M. Jean-Paul d’Incau, président du syndicat national des aménageurs lotisseurs (SNAL), délégation Aquitaine  
M. Dominique Gautronneau, Directeur général, PROTAC  
M. Olivier de Montmege, Président du Directoire, PROMOGIMA  
M. Vincent Haas, Chambre syndicale des promoteurs constructeurs Aquitaine Poitou Charentes, SEFISO  
Mme Ane Berhan, membre du Conseil d’Administration, FNAIM de la Gironde





**Groupe de travail 4**  
**« Economie du territoire, tourisme, filières nouvelles et innovantes »**



## Groupe de travail 4



### Groupe de travail 4

#### « Economie du territoire, tourisme, filières nouvelles et innovantes »

animateur et rapporteur a'urba : Robert Lucante, Emmanuelle Gaillard  
experts : Jacques Verlet, BRA

#### Les axes de travail

- Comment conserver un système productif efficace et performant tout en pérennisant le tissu économique traditionnel, garant de l'équilibre des espaces naturels et de l'identité territoriale ?
- Comment rééquilibrer le surpoids et la prépondérance de l'économie présentielle et la sous représentation de la sphère productive ?
- Comment anticiper les effets d'entraînement liés aux retombées économiques du Laser Méga Joule et du pôle de compétitivité route des lasers, pour la filière optique-laser ?  
Quelle peut-être l'intégration au pôle de compétitivité Industrie et pin maritime du futur, pour la filière bois-papier ?
- Au-delà des opportunités de diversification de l'économie du territoire vers des activités à forte valeur ajoutée offertes par les deux pôles de compétitivité, quelles sont les filières nouvelles et/ou innovantes qui peuvent être développées : biologie de la mer, biologie de la santé et filières associées, balnéothérapie par exemple
- Peut-on développer de nouvelles filières économiques autour des thématiques de l'environnement et des énergies propres, en s'appuyant sur des structures de recherche et des pôles d'excellence ?
- Les retombées économiques de la présence de la base militaire de Cazaux, notamment dans les filières industrielles peuvent-elles être optimisées ?
- Les difficultés à trouver une main d'oeuvre qualifiée déjà mises en évidence dans le schéma directeur de 1975 persistent-elles ? Les filières de formation sont-elles adaptées aux nouveaux besoins ? Ne faut-il pas investir sur de nouvelles filières de formation et de qualification ?
- Comment réorienter l'offre touristique vers des projets à haute valeur pour réguler la pression estivale sur le Bassin d'Arcachon et optimiser les retombées économiques ?  
Comment faire évoluer les formes de tourisme autour de l'amélioration qualitative des infrastructures d'accueil (hôtels, villages et résidences vacances) ?

## La composition du groupe de travail

### Elus et délégations territoriales

M. Serge Baudy, commune de Marcheprime  
M. Yves Amat, commune de Biganos  
M. Philippe Perusat, commune d'Andernos les Bains  
M. Dominique Pallet, commune d'Arès  
M. Bernard The, commune d'Arcachon  
M. Thierry Prats, commune de La Teste de Buch  
M. Michel Alegre, commune de La Teste de Buch  
Mme Véronique Bahezre de Lanlay, commune de La Teste de Buch  
M. Xavier Paris, commune de Gujan-Mestras  
M. André Troubet, commune du Teich  
M. Jean-Louis Manuau, Communauté de communes du Val de l'Eyre  
M. François Laucournet, Communauté de communes du Val de l'Eyre

### Personnes publiques associées :

M. Frédéric Painchault, chef de la division littorale, DDE  
Mme Marie Recalde, Présidente Commission Urbanisme,  
Conseil Général de la Gironde  
Mme Sylvie Garrigou, Direction de l'Economie et de l'Emploi,  
Conseil Général de la Gironde  
M. Eric Gonzalez, Direction de l'Economie et de l'Emploi,  
Conseil Général de la Gironde  
M. Laurent Putz, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux  
M. Yves PetitJean, Chambre des Métiers de la Gironde  
Monsieur P. Delfaut, Président du Conseil de Développement, Pays Bassin d'Arcachon  
Val de l'Eyre  
Mme Isabelle Galinier, Responsable du service tourisme, Syndicat Intercommunal du  
Bassin d'Arcachon (SIBA)



### Personnes qualifiées de la société civile et professionnelle :

M. Eric Chaffeton, Office du tourisme de Salles Val de l'Eyre  
Mme Marie Jane Padois, Société des Eaux Minérales d'Arcachon, SEMA  
M. Jacques Beynel, directeur Société Beynel Manustock  
M. Champarnaud, Smurfit Cellulose du Pin  
M. Grangnon, CEA - CESTA  
Mme Isabelle Laporte, directrice de la SEM Route des lasers  
M. Audoux, Commissaire Lieutenant Colonel, BA 120 Cazaux  
M. Bernard Begaud, directeur de l'UINSERM  
M. Baris, proviseur Lycée technique de la mer  
M. Denis Loustau, INRA Ephyse  
M. JM. Camus, INRA Forêt bois  
M. G. Chantre, directeur FCBA station sud-ouest Biotechnologie sylviculture  
M. Francis Larriba, directeur du Comité départemental du tourisme de la Gironde  
M. Cazaux, directeur entreprise Guy Couch  
Mme Mireille Dénéchaud, Union nationale des associations de Navigateurs (UNAN 33)  
M. Alain Gautier, Directeur général, Port d'Arcachon  
M. Singaravelou, Président Université de Bordeaux  
M. Laurent Rambra, Association des Professionnels du nautisme (APNA)  
M. Jérôme Cao, Couch



Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine  
Hangar G2 - Bassin à flot n°1 BP 71 - F-33041 Bordeaux Cedex  
tél.: 33 (0)5 56 99 86 33 | fax : 33 (0)5 56 99 89 22  
contact@aurba.org | www.aurba.com